



**PROCÈS-VERBAL
DU COMITÉ SYNDICAL
DU MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021
À 19H00**

Étaient présents :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MARNE-ET-GONDOIRE

Présents : Steve BARROCAL, Michael CHAPOTELLE, Jacques DELPORTE, Serge DUJARRIER, Bernard MAINGON, Nebojsa MAJIC, Marie SAILLIER, Alain KOLOPP (suppléant), Anne-Lyse GREUSAT (suppléante).

Absent excusé ayant donné pouvoir : Laurent DELPECH à Jacques DELPORTE.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS VALLÉE DE LA MARNE

Présents : Gérard EUDE, Franck HAEGELIN, Corinne LEGROS-WATERSCHOOT, Denis LEVRON, Éric MORENCY, Marie SOUBIE-LLADO, Sithal TIENG, André YUSTE.

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

Présents : Fernand VERDELLET, Isabelle POILPRET.

À la convocation des délégués titulaires, était jointe une note explicative de synthèse résumant l'ensemble des points.

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 19h10 sous la présidence de M. Jacques DELPORTE.

Le Président propose à M. Bernard MAINGON (Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire), qui l'accepte, d'être secrétaire de séance.

Le Président informe les membres présents de l'absence du Directeur Général des Services, M. Moskovoy, qui est souffrant.

Il énumère ensuite les points prévus à l'ordre du jour.

01 Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 22 septembre 2021

Le Président rappelle les points abordés lors du Comité Syndical du 22 septembre 2021. Aucune observation n'est formulée par les membres du Comité Syndical.

Entendu l'exposé du Président :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Comité Syndical du 22 septembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

(Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0).

02 Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Le Président informe que le Rapport d'Orientation Budgétaire a été validé par les membres du Bureau Syndical du 10/11/2021.

Le Président présente les grandes lignes du rapport et apporte des précisions sur le paragraphe concernant la réduction du temps de travail des agents compte tenu de la situation sanitaire liée à la COVID-19 (*page 9 du rapport*).

Il cède la parole à M^{me} VALOT qui présente les objectifs techniques 2022

Le Président précise que pour atteindre ces objectifs il faudra renforcer les services techniques.

Il ajoute que certains objectifs 2021 seront reconduits en 2022.

Il poursuit la présentation avec les nouveautés concernant le service Communication et ajoute que le nouveau site internet du Siam sera présenté lors de la séance du prochain Comité Syndical du 15 décembre 2021.

Il cède ensuite la parole à M. Verdellet qui présente la partie financière.

M. Verdellet rappelle que la dette est en baisse et qu'il n'y pas eu d'emprunt contracté en 2021.

Le Président conclut le débat en proposant le maintien de la surtaxe assainissement à 0,50 €/m³.

Il remercie les services pour le travail effectué.

CONSIDÉRANT :

- que la note explicative de synthèse et les documents d'analyse, *jointes en annexes*, nécessaires au Débat d'Orientation Budgétaire, ont été soumis au Bureau syndical du 10 novembre 2021 et à la Commission Finances du 24 novembre 2021 ;
- que ce rapport doit donner lieu à un débat et faire l'objet d'un vote ;

ENTENDU :

- l'exposé du Président commentant aux membres du Comité syndical l'ensemble des documents d'analyse qui leur ont été remis et qui sont nécessaires au Débat d'Orientation Budgétaire 2022.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DÉCIDE de prendre acte de la tenue du débat d'Orientation Budgétaire 2022 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) ci-annexé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

(Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0).

03 Création d'une activité accessoire : pilotage de la communication

Il est proposé de créer une activité accessoire pour le pilotage de la communication du Siam.

L'activité accessoire serait rémunérée sur la base d'une indemnité forfaitaire pour 28 heures mensuelles de travail.

ENTENDU l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DÉCIDE de créer une activité accessoire au Siam pour le pilotage de la communication.

DIT que cette activité sera rémunérée sur la base d'une indemnité forfaitaire fixée à 1 105,34 € brut pour 28 heures mensuelles.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

(Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0).

04 Attribution de chèques « Cadhoc » au personnel du Siam

Le Président rappelle que chaque année une sortie était organisée en fin d'année avec les agents et les membres du bureau syndical. Une réflexion a été menée auprès des agents pour déterminer s'ils souhaitaient maintenir cette sortie annuelle ou bien bénéficier de chèques cadhoc. Compte tenu du contexte sanitaire, il a été décidé d'attribuer des chèques Cadhoc.

M. Morency précise que comme l'an passé, il y a possibilité de doubler le montant.

Le Président, après concertation des membres de l'assemblée, propose de maintenir le montant proposé soit 171 € par agent.

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président rappelant que la loi autorise un employeur public à verser des prestations de ce type au titre des œuvres sociales sous certaines conditions, afin de remercier les agents pour leur investissement au sein de la collectivité,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DÉCIDE d'attribuer, pour l'année 2021, des chèques cadeaux Cadhoc à hauteur de 171 euros maximum en faveur de l'ensemble du personnel du Siam à l'occasion des fêtes de fin d'année.

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

DIT que les crédits à cet effet sont prévus au budget 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

(Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0).

05 Liste des marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)

ENTENDU :

- l'exposé de Monsieur le Président, présentant son rendu compte concernant les marchés passés selon une procédure adaptée ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DÉCIDE de prendre acte de la liste des de **Marchés A Procédure Adaptée (MAPA)** attribués sur décision du Président agissant par délégation du Comité, et inscrites dans le tableau ci-joint.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

(Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0).



LISTE DES MARCHÉS PASSÉS SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA) SUR DÉLÉGATION DU COMITÉ SYNDICAL

Tranches (montant H.T.)	Organe Décisionnel	Titulaire du marché	Date de démarrage du marché	Objet du Marché	Montant € HT	Code Postal
< 90 000.00 €	Décision du Président sur délégation du Comité Syndical	B3E	09/08/2021	Mission de maîtrise d'œuvre complète pour la rénovation et la restructuration du laboratoire de la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes	17 500	51450
≥ 90 000.00 € < 500 000 €		KINGSPAN LIGHT + AIR	18/05/2021	Mise en conformité, création et remplacement des lanternes des files de traitement T3 et T4 de la station d'épuration à Saint-Thibault-des-Vignes	242 000	69800
≥ 500 000.00 € < 5 350 000 €	Décision du Bureau Syndical sur délégation du Comité Syndical	EIFFAGE GENIE CIVIL RESEAUX / TRAVAUX PUBLICS IDF	14/06/2021	Réhabilitation et renouvellement de la conduite d'eaux usées de l'antenne « Etoisis – Grande Voirie – Chariot d'Or » à Lagny-sur-Marne	Tranche ferme : 1 770 186.80 Tranche optionnelle n°2 : 979 790.76	94450

06 Liste des demandes de dégrèvements de la surtaxe assainissement accordées

ENTENDU l'exposé du Président, présentant la liste des demandes de dégrèvements de la surtaxe assainissement qu'il a accordées sur délégation du Comité Syndical ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DÉCIDE de Prendre Acte de la liste de demandes de dégrèvements de la surtaxe assainissement accordées sur décision du Président agissant par délégation du Comité, et inscrites dans le tableau ci-dessous.

ADRESSE	COMMUNE	QUANTITÉ M ³	MONTANT DE LA PART ASSAINISSEMENT REMBOURSÉ EN € (0,50 €/m ³)
6, rue des Mirages	EMERAINVILLE	381	190,50
3, rue Bobby Sands	EMERAINVILLE	112	56,00
1, rue Lara	EMERAINVILLE	64	32,00

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

(Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0).

Informations et questions diverses

- Travaux Étoisis

Les travaux ont débuté et sont en cours.

Le Président informe qu'un service de conciergerie sera mis en place pour les riverains.

- Réunions du syndicat

Bureau Syndical : 08/12

Comité Syndical : 15/12

- Méthanisation

Le Président informe qu'il a rencontré, lors du congrès des maires, M^{me} Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, pour présenter le projet de méthanisation.

Aucun autre point n'étant abordé et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00.

Le secrétaire de séance,

Bernard MAINGON.